

Pour une session de prévention Action Innocence dans votre établissement scolaire ou celui de votre enfant

Introduction

Internet est devenu l'instrument de communication et d'information le plus vaste et le plus rapide. C'est une fantastique fenêtre ouverte sur le monde et la connaissance.

Mais Internet peut véhiculer le meilleur comme le pire et n'est pas sans risque pour les mineurs. Utilisateur mais aussi acteur, l'enfant doit connaître et appliquer les règles d'éthique et de prudence pour sa sécurité, mais aussi les règles du respect de la vie privée, du droit à l'image, du droit d'auteur...

C'est pourquoi la prévention est l'un des axes majeurs du travail d'Action Innocence : prévention par des campagnes de sensibilisation dans les médias, prévention par des interventions dans les établissements scolaires notamment.

Principes de l'intervention

- **Objectif** : expliquer les risques que peut comporter Internet pour les mineurs, leur apprendre à se protéger, donner des conseils pour un comportement prudent mais aussi citoyen sur le Net et développer leur sens critique.
- **Publics** : enfants, adolescents, parents d'élèves et professionnels de l'éducation.
- **Animation** : une psychologue parfois accompagnée d'une personne de l'association. La présence de l'enseignant est souhaitée.
- **Modules** : Prévention faite en fonction de l'âge des élèves

Possibilité d'une intervention groupée (pas plus de 25 élèves), les sessions donnant lieu à un débat entre élèves et intervenants :

- **8-10 ans**, session de prévention interactive de 1 heure minimum, 1h30 étant préférable :
 - Sondage des connaissances, compétences, etc. au sujet d'Internet
 - Approche des avantages et inconvénients du Net,
 - Conseils et recommandations pour utiliser prudemment Internet dans le respect de la dignité humaine
 - donner conseils et recommandations pour utiliser prudemment Internet
 - adopter un comportement de "cyber citoyen"
 - ateliers de fin de séances (si les préventions durent 1h30)
- **11 à 14 ans**, session de prévention interactive, de 1 heure minimum (1h30 étant préférable) selon trois axes principaux :
 - un premier temps de "sondage" sur leur utilisation du net et des téléphones portables
 - un second temps lors duquel nous rappelons ce qu'est internet, quelles dérives nous pouvons y trouver, le tout mis en perspective avec leur expérience. Les axes principaux étant: les réseaux sociaux, le cyberbullying,

- les manipulations psychologiques, la notion de "respect" de soi et d'autrui, la vie privée et le droit de l'image, la dépendance...et conseils.
- un troisième temps vient ponctuer cette intervention, lors duquel nous abordons l'aspect pénal: ce que dit la loi, délinquance, peines encourues si le mineur est auteur des faits.
- o 15 à 18 ans : session de prévention interactive, de 1 heure minimum (1h30 étant préférable) selon trois axes principaux :
 - Sondage sur l'usage d'Internet et des téléphonies mobiles
 - Approche des dérives en abordant les différents dangers dont certains plus spécifiques à cette tranche d'âge (les réseaux sociaux, la vie privée et le droit de l'image, la dépendance...et conseils.
 - Aspect Pénal : ce que dit la loi, délinquance, peines encourues si le mineur est auteur des faits.

Les réunions suivantes sont animées par des psychologues et un expert informatique si l'établissement en fait la demande. Des conseils techniques ainsi que psychologiques sont ainsi proposés et mis en perspective tout au long de la réunion. Afin de permettre le débat, nous organisons généralement ces réunions sur 2h.

- o Parents :
Réunion interactive de 2 heures lors de laquelle sont abordés les points suivants :
 - ce que font les jeunes sur internet et les téléphones portables
 - les "tendances" du web ... et leurs dérives (ex. chatroulette)
 - les comportements qu'ils peuvent adopter ou développer
 - les risques et dangers liés à ces dérives (ex. harcèlement, cyberdépendance...)
 - des conseils techniques permettant d'instaurer des limites
 - des conseils pratiques afin de les accompagner et les responsabiliser dans leur utilisation du Net
- o Professionnels
Réunion interactive de 2 heures lors de laquelle sont abordés les points suivants :
 - ce que font les jeunes sur internet et des téléphones portables
 - les "tendances" du web ... et leurs dérives (ex. chatroulette)
 - les comportements qu'ils peuvent adopter ou développer
 - les risques et dangers liés à ces dérives (ex. harcèlement, cyberdépendance...)
 - les dérives au sein des structures scolaires via les portables
 - quelles limites et sanctions mettre en place au sein de l'équipe éducative (surveillants, conseiller d'éducation, professeurs...)
 - des conseils techniques et pratiques

Nous nous adressons, lors de nos interventions, à des jeunes âgés entre 8 et 18 ans. Les supports évoluent en fonction de l'âge et sont adaptés aux connaissances et au degré de maturité des interlocuteurs.

Les supports pour le travail de groupe diffèrent en fonction de l'âge.

- Ecole (prévention à partir de la classe de CE2) : power point et supports vidéo adaptés à l'âge.

- Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème) : power point et supports vidéos adaptés.
- Secondaire : power point et film ouvrant au débat
- Parents : power point et supports vidéo

Matériel utilisé : Ordinateur

Matériel nécessaire : vidéo projecteur avec branchement audio. (Si l'établissement n'est pas équipé, merci de le signaler)

- **Distribution de matériel pédagogique (facturé en sus)** : celui-ci est différent en fonction de l'âge des enfants, tapis souris et/ou BD de prévention pour les petits, affiches de prévention et tapis de souris pour les salles informatiques (sur demande), mini souris ou objet fétiche pour les plus grands.

Que faire pour qu'un établissement scolaire bénéficie d'une intervention ?

1. Transmettez cette fiche descriptive à la personne responsable dans l'établissement scolaire, avec les coordonnées d'Action Innocence :
Action Innocence Monaco
Place des Moulins
Europa Résidence
98000 MONACO
Contact : **Caroline SAINT-MARC**, +377 97 77 51 11 ou
monaco@actioninnocence.org
2. Il suffit ensuite que l'établissement nous contacte pour définir le planning ainsi que les modalités financières d'intervention.

**N'hésitez pas à faire circuler l'information :
la prévention passe aussi par vous !**